



QUOI DE NEUF DANS MA COMMUNE ?

MAIRIE DE MONTREUIL SUR EPTÉ

L'EDITO DU MAIRE

Chères Montreuilloises, Chers Montreuillois,

Les urnes sont rangées et la commune a désormais un nouveau Conseil municipal.

L'équipe qui s'est présentée à vous ; avant, pendant et après les élections, a été particulièrement sensible aux attentes, aux inquiétudes, aux problèmes du quotidien que chacun a exprimé au travers des différents échanges.

Au cours des élections du 15 mars 2026, les Montreuillois ont montrés une vitalité démocratique avec un taux de participation de 61,61 % des inscrits. Bravo et merci.

Vous avez été nombreux à vouloir exprimer votre volonté de renouveau en nous accordant votre confiance à 81,16 % des suffrages exprimés.

Cette réussite témoigne d'un soutien massif de votre part et nous vous en remercions.

Avec votre vote, vous avez clairement exprimé à l'équipe élue, une légitimité renforcée.

Le score obtenu établit une base démocratique solide pour exercer les responsabilités municipales au cours des six prochaines années.

Dès la première semaine nous procédions, lors de la séance du Conseil municipal du 20 mars, à l'installation des Conseillers municipaux, du Maire et des Adjoints.

Après cette mise en oeuvre, le Conseil Municipal s'est de nouveau réuni en séance le 2 avril. Cela a permis de mettre en place les différentes délégations afin de constituer les diverses Commissions Communales et la désignation des délégués aux différents Syndicats mixtes et intercommunaux.

Les Commissions Communales sont des commissions d'instruction des affaires. Elles n'ont pas de pouvoir de décision ; leur avis sont soumis au Conseil Municipal qui est libre de les suivre ou non.



01 34 67 61 68



mairie@montreuilsurepte.eu

27 rue Saint Denis 95770
Montreuil sur Epte

Les membres des Commissions sont issus du Conseil Municipal mais aussi, pour certaines d'entre elles, de personnes extérieures au Conseil, qui souhaitent s'investir et qui ont un profil en relation avec la spécialité de la commission. Les commissions se réunissent chaque fois que nécessaire, sans qu'il n'y ait un minimum de réunion imposé. Le Maire est président de droit de toutes les Commissions.

Enfin, considérant l'équilibre du budget de l'exercice 2026, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé les taux d'imposition des contributions directes pour l'année 2026 comme suit :

- Taxe Foncière sur le bâti (TFPB) : 29.42 %
- Taxe Foncière sur le non bâtie (TFPNB) : 42.74 %
- Taxe d'Habitation (TH) : 15.69 %

Ces taux sont votés par le Conseil Municipal et sont identiques aux années 2024 et 2025

En marge du Conseil, j'ai pris un certain nombre de décisions, avec mes Collègues, pour la communauté :

- La mise en place d'une Commission Communication absente du précédent mandat,
- Rétablissement de la cérémonie de la Fête des mères le 31 mai prochain,
- Le rétablissement de la ligne téléphonique d'astreinte de la Mairie avec les services d'urgence,
- Le renforcement des contacts avec les référents Gendarmerie en charge de notre secteur,
- La création d'un groupe WhatsApp permettant à la Mairie de communiquer des informations en temps réels où chacun d'entre vous pourra s'inscrire. Les discussions seront verrouillées, le but est de vous apporter, uniquement, des informations de la part de la Mairie, sans concurrence avec l'application Illiwap ou Facebook,
- La prise de contacts avec des entreprises pour des désordres constatés sur la commune nécessitant une intervention rapide – voirie, cour de l'école,
- La mise en place d'un inventaire exhaustif des biens communaux correspondant à L'ACTIF de la commune, c'est-à-dire à tous les biens mobiliers ou immobiliers, du domaine public ou privé, que la Commune possède dans tous les services (bâtiments, terrains, voirie, véhicules, matériels, etc.). Une démarche obligatoire et essentielle pour notre collectivité qui permet d'assurer une gestion efficace, transparente et responsable de notre patrimoine,
- La mise en place d'une boucle d'information et d'alerte avec l'opérateur de transport de bus pour échanger sur les difficultés récurrentes ou structurelles que vous rencontrez,
- Une pré-étude d'informations d'affichage dynamique, pour les usagers, dans les abribus. La finalité est de permettre aux clients d'utiliser plus facilement les transports publics pour se déplacer. Les données et informations sont modifiées en temps réels pour une information régulière auprès des utilisateurs,
- Un remaniement des plages horaires de l'éclairage public va avoir lieu pour répondre aux attentes.

Le bulletin municipal d'information de la Mairie "*Quoi de neuf dans ma commune ?*" concernera aussi bien les actions de l'équipe municipale que le partage de la vie dans notre village.

Avec mon dévouement,

Brigitte PINCHON

Voici les représentants dans les Commissions communales et Délégués des Syndicats Intercommunaux :

COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions	MEMBRES ÉLUS PINCHON Brigitte Présidente de fait de chaque Commission	MEMBRES EXTÉRIEURS
FINANCES	LARRIVE Florence, Vice-Présidente FLAMENT Margaux,	NON
TRAVAUX VOIRIE URBANISME	BRUNY Gérard, Vice-Président AVICE Eric, BASCOU Xavier, GARANDEL Laura, KUTELMACH Noël, LASSAUX Sophie, TERRISSON Delphine	BRUNY Patrick, MENANT Jean-Luc Appel à candidatures
ANIMATION CULTURE FÊTES CEREMONIES JEUNESSE	KUTELMACH Noël, Vice-Président AVICE Eric, BASCOU Xavier, BRUNY Gérard, DAUPHIN Daniel, FLAMENT Margaux, GARANDEL Laura, LARRIVE Florence, LASSAUX Sophie, TERRISSON Delphine	HIRSOUT Patrice Appel à candidatures
ACTIONS SOCIALES SOLIDARITES	FLAMENT Margaux, Vice-Présidente LARRIVE Florence,	POYER Christine Appel à candidatures
ENVIRONNEMENT ECOCITOYENNETE CADRE DE VIE	LASSAUX Sophie, Vice-Présidente GARANDEL Laura	Appel à candidatures
COMMUNICATION	KUTELMACH Noël, Vice-Président BASCOU Xavier, DAUPHIN Daniel, LASSAUX Sophie	NON
ELECTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	BASCOU Xavier, BRUNY Gérard, KUTELMACH Noël DAUPHIN Daniel, LASSAUX Sophie TERRISSON Delphine	• Titulaire • Titulaire • Titulaire • Suppléant • Suppléante • Suppléante

- Référents pavoisement : BRUNY Gérard
- Référent église : PINCHON Brigitte
- Référent Forêts-bois auprès de collectivités forestières IDF : FLAMENT Margaux
- Représentant des associations familiales UDAF Val d'Oise : GARANDEL Laura
- Correspondant défense : DAUPHIN Daniel

LISTE DES DELEGUES DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNE VEXIN VAL DE SEINE	Titulaire Suppléante	PINCHON Brigitte, FLAMENT Margaux
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU VAL D'OISE (SDEVO)	Titulaire Suppléant	BASCOU Xavier, KUTELMACH Noël
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITÉ ET DES RESEAUX DE CABLES DU VEXIN (SIERC)	Titulaire Suppléant	BASCOU Xavier, BRUNY Gérard
SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGÈRES (SMIRTOM)	Titulaire Suppléant	BASCOU Xavier AVICE Eric
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANCE (PNR)	Titulaire Suppléante	LASSAUX Sophie TERRISSON Delphine
SYNDICAT MIXTE OUVERT "AGENCE DE GESTION ET DEVELOPPEMENT INFORMATQUE" (AGEDI)	Titulaire Suppléant	BASCOU Xavier KUTELMACH Noël
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTERET SCOLAIRE DE BUHY, LA CHAPELLE, MONTREUIL SUR EPTE (SIIS)	Titulaire Titulaire Suppléante	PINCHON Brigitte TERRISSON Delphine GARANDEL Laura
SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE DE LA VALLEE DE L'EPTE	Titulaire Suppléant	BRUNY Gérard BASCOU Xavier
SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE (SMGFAVO)	Titulaire Suppléante	LASSAUX Sophie LARRIVE Florence
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT AUTONOME (SIAA)	Titulaire Suppléante	BRUNY Gérard LASSAUX Sophie
SYNDICAT INTERCOMMUNAL ET INTERDÉPARTEMENTAL DES EAUX DE BRAY ET LU	Titulaire Titulaire	BRUNY Gérard DAUPHIN Daniel
CAISSE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)	Titulaire Titulaire Agent	FLAMENT Margaux ALTON Vanessa

QUELQUES CONSEILS ET RECOMMANDATIONS PRINTEMPS-ÉTÉ

LUTTE CONTRE LES BRUITS GENANTS

Afin de protéger la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage bruyants ne peuvent être effectués que :

De 8h30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19h30 du lundi au vendredi,

De 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures le samedi,

De 10 heures à 12 heures le dimanche et les jours fériés.

ELIMINATION DES DÉCHETS

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit . (Règlement sanitaire départemental)

ENTRETIEN DES PLANTATIONS MITOYENNES

Vous devez procéder à l'élagage de vos plantations (haies, arbres et arbustes) lorsque celles-ci empiètent sur le domaine public.

En cas d'incidents (rupture de câbles aériens) ou d'accidents (gêne à la circulation des piétons), votre responsabilité sera engagée.

Vous devez nettoyer et tondre les bordures devant chez vous sur le domaine publique.

TAILLE DES HAIES

Il est conseillé de ne pas tailler les haies, ni d'élaguer les arbres, du 16 mars au 15 août pour ne pas déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Vous avez un nid de frelons chez vous ?

Essayez de prendre le nid en photo - Contactez rapidement la CCVVS au : 01.86.35.00.36 ou secretariat@vexinvaldeseine.fr

Surtout, ne pas y toucher soi-même, laissez faire les prestataires qui sont des professionnels.

AVANT UN DÉPART, JOUEZ LA CARTE DE LA SECURITÉ

Faites relever votre courrier par un voisin. Signalez votre absence à la gendarmerie (opération Tranquillité vacances – formulaire disponible en Mairie). Mettez-vous d'accord avec un voisin pour surveiller votre maison. Soyez silencieux sur les réseaux sociaux.